

		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens	
7.	Recettes totales de fret pour les marchandises transportées par votre entreprise entre des ports étrangers et payées par les résidents de :		
(a)	États-Unis	\$'000	
(b)	Royaume-Uni	\$'000	
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000	
(d)	Japon	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000	
(f)	Tous les autres pays	\$'000	
8.	Dépenses totales de navires payées par votre entreprise à titre d'armateur canadien dans des ports des pays suivants:		
(a)	États-Unis	\$'000	
(b)	Royaume-Uni	\$'000	
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000	
(d)	Japon	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000	
(f)	Tous les autres pays	\$'000	
C. VENTES DE COMBUSTIBLES, DE LUBRIFIANTS POUR NAVIRES, ET AUTRES BIENS (tels que fournitures, pièces)			
1.	Nombre total de tonnes de combustibles et de lubrifiants pour navires vendues dans des ports canadiens à des navires exploités par des non-résidents	tonnes	
2.	Recettes totales de ventes aux armateurs étrangers résidant dans les pays suivants:		
(a)	États-Unis - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(b)	Royaume-Uni - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris) - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(d)	Japon - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(f)	Tous les autres pays - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
D. TRANSPORT DU PÉTROLE BRUT DE L'OUEST DU CANADA À L'EST DU CANADA			
1.	Quantité totale de pétrole brut transportée par pipeline de l'ouest du Canada à l'est du Canada en passant par les États-Unis	barils	
2.	Somme totale versée à la compagnie Lakehead Pipe Line Company des États-Unis au titre du transport susmentionné	\$'000 can.	
Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.			
Merci			
Date	Téléphone	Nom et fonction du signataire autorisé	Signature
	Télocopieur		



Division de la balance des paiements

Importations de pétrole brut et de produits pétroliers et autres opérations de transport maritime, 2001

BP - 26F

Confidentiel une fois rempli

Veuillez en faire une copie pour vos dossiers

If you prefer this questionnaire in English, please check

Sans frais: (866) 765-8143

Télocopieur: (613) 951-9031

Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca



Si nécessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Autorité :	Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.						
Confidentialité :	En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités e façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.						
L'objet de l'enquête :	Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaire au calcul de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.						
Période observée :	L'année civile se terminant le 31 décembre 2001. S'il n'est pas opportun, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche : <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>_____</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Jour</td> <td>Mois</td> <td>Année</td> </tr> </table>	_____	_____	_____	Jour	Mois	Année
_____	_____	_____					
Jour	Mois	Année					
Retour de ce questionnaire :	Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment rempli dans un délai de quatre semaines à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, veuillez téléphoner au (613) 951-4915. Note: Les montants que vous déclarez devraient comprendre les affaires transigées par internet.						
Directives :	L'UE (Royaume-Uni non compris) comprend les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark (Groënland compris), Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède. Les autres pays de l'OCDE comprennent les pays suivants: Australie, Hongrie, Islande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République de Corée, République slovaque, République tchèque, Suisse et Turquie.						
Poste A-2	Les paiements relatifs à l'affrètement (coque nue, au voyage ou à temps) de navires utilisés par votre entreprise pour importer du pétrole brut et des produits pétroliers doivent être déclarés dans cette section.						
Poste A-3	Indiquez et précisez les paiements effectués à vos sociétés affiliées au titre des navires qu'elles ont mis à votre disposition.						
Poste B-6	Ce poste concerne les paiements faits pour l'affrètement de navires de non-résidents à des fins (autres que l'importation de pétrole brut et de produits pétroliers, couverts par les postes A-2 et A-3) telles qu'autres importations, exportations et cabotage. Précisez la nature des opérations déclarées à cette question.						
Note:	Si les unités de quantité autres que barils ou tonnes sont rapportées, veuillez les spécifier.						
A. IMPORTATIONS DE PÉTROLE							
1.	Quantité totale de pétrole brut et de produits pétroliers importée au Canada pendant l'année:						
(a)	Via les ports maritimes de la côte Est						
(i)	Portland (Maine) _____ barils						
(ii)	Ports canadiens de la côte Est _____ barils						
(b)	Via les ports maritimes canadiens de la côte Ouest _____ barils						
(c)	Via d'autres ports (précisez) _____ barils						



		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens
2.	Paiements totaux pour le transport de ces produits: (voir les directives)	
(a)	Via les ports maritimes de la côte Est:	
(i)	Portland (Maine)	\$'000
(ii)	Ports canadiens de la côte Est	\$'000
(b)	Via les ports maritimes canadiens de la côte Ouest	\$'000
(c)	Via d'autres ports	\$'000
3.	De ces paiements totaux, quels montants ont été facturés à des propriétaires ou des exploitants de navires résidant dans les pays suivants: (voir les directives)	
(a)	Canada	\$'000
(b)	États-Unis	\$'000
(c)	Royaume-Uni	\$'000
(d)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000
(e)	Japon	\$'000
(f)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(g)	Tous les autres pays	\$'000
4.	Nom et adresse des propriétaires ou des exploitants canadiens pris en compte au poste 3(a), le cas échéant	

5.	Dépenses totales des navires payées dans les ports canadiens par des propriétaires résidant dans les pays suivants:	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
6.	Agents canadiens consignataires des pétroliers _____	

		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens
B. AUTRES OPÉRATIONS DE TRANSPORT MARITIME		
1.	Nombre total de tonnes de fret transportées par votre entreprise (pétrole et autres marchandises) vers des ports non canadiens _____ tonnes	
	Précisez le genre des marchandises _____	
2.	Recettes totales de fret pour ces marchandises susmentionnées acheminées du Canada et payées par les résidents de:	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
3.	Nombre total de tonnes de fret transportées vers le Canada par votre entreprise (exception faite du pétrole déclaré au poste A-1) en provenance de ports non canadiens _____ tonnes	
4.	Recettes totales de fret pour ces marchandises acheminées de l'étranger au Canada	\$'000
5.	Recettes totales au titre de l'affrètement de navires à des résidents des pays suivants:	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
6.	Paiements totaux versés au titre de l'affrètement de navires à des propriétaires ou des affrêteurs étrangers résidant dans les pays suivants: (À l'exception des paiements d'affrètement déclarés aux postes A-2 et A-3) (voir les directives)	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'UE (R.-U. non compris)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000